MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

SPECIFICATION TECHNIQUE DU BESOIN

STB N° 2026/01/TR9/AIA CF	Version : 1 date: 30/06/2026

[X] **Document unique** *(1)*

[] **Document fractionné** *(1)*

(1) cocher les cases correspondantes

[X] **Partie spécification technique de besoin (STB)**

[] **Partie clauses techniques (CT)**

[] **Partie clauses d'acceptation (CA)**

OBJET

Acquisition de vérins hydrauliques tripodes au profit de l'AIA de Clermont-Ferrand

RESUME

Acquisition de vérins hydrauliques tripodes au profit de l'AIA de Clermont-Ferrand pour la maintenance de l'hélicoptère EC 665 TIGRE.

Entité émettrice :	**Mots-clés :**	**Prescripteur : Gaëlle BELLIARDO**
UP TIGRE	**Vérin tripode, TIGRE**	

Rédacteur (nom, date, visa)	**Approbateur (nom, date, visa)**
DUCOING R.	**BLANC E.**
DUCOING Romain 2026.07.01 09:51:38 +02'00'	Eric BLANC Signature numérique de Eric BLANC Date : 2026.07.01 11:38:41 +02'00'

5Ce document est la propriété intellectuelle du SIAé, il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué sans son autorisation.

- SYNTHESE DES MODIFICATIONS SUCCESSIVES –					
Version	Date	§ modifié	Nature de la modification	Justification	Rédacteur
1	30/06/2026	-	Rédaction du document	-	R. DUCOING

5Ce document est la propriété intellectuelle du SIAé, il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué sans son autorisation.

SOMMAIRE

Acquisition de vérins hydrauliques tripodes au profit de l'AIA de Clermont-Ferrand 1

REDACTION DU DOCUMENT 2

1. OBJET 4

2. CARACTERISTIQUES ATTENDUES 4

2.1. DESCRIPTION DU BESOIN 4
2.2. COULEUR / IDENTIFICATION DE L'OUTILLAGE 4

3. DOCUMENTATION ET LIVRABLES 5

3.1. DOCUMENTATION 5
3.2. LIVRABLES 5

4. RECEPTION 5

5. CONDITIONS DE LIVRAISON 5

6. CONDITIONS DE GARANTIE 5

5Ce document est la propriété intellectuelle du SIAé, il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué sans son autorisation.

1. OBJET

La présente STB décrit les exigences liées à la fourniture de 6 vérins tripodes hydrauliques modulables avec pompe manuelle pour l'hélicoptère EC 665 Tigre.

2. CARACTERISTIQUES ATTENDUES

2.1. Description du besoin

Le vérin tripode hydraulique attendu devra posséder les caractéristiques suivantes :

- Capacité minimale : 6 tonnes,
- Hauteur fermée maximale inférieure ou égale à : 400 mm,
- Course hydraulique minimale du vérin : 500 mm,
- Rayon minimal de l'axe des points d'appui / axe du vérin : 225 mm
- Vis d'approche pour régler à la hauteur de levage,
- Fluide : huile minérale,
- Ecrous de sécurité,
- Interface avec point d'appui EC 665 TIGRE,
- Pompe hydraulique manuelle,
- Déplaçable sur roulettes escamotables,
- Semelles d'appui fixes.

2.2. Couleur / identification de l'outillage

Le vérin attendu devra comporter les marquages suivants :

- Référence fabricant,
- Numéro de série,
- Date de fabrication,
- Marquage CE.

5Ce document est la propriété intellectuelle du SIAé, il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué sans son autorisation.

3. DOCUMENTATION ET LIVRABLES

3.1. Documentation

Le titulaire devra fournir en langue française la documentation technique (manuel de maintenance et d'utilisation).

3.2. Livrables

Le titulaire devra fournir les éléments suivants :

- Déclaration de conformité,
- Rapport de vérification.

4. RECEPTION

La réception sera prononcée par la personne désignée par le pouvoir adjudicateur, sous la responsabilité du Bureau « Moyens de Production » (MSM) dans un délai maximal de 1 mois à compter de la date de présentation aux opérations de vérification (dite date de mise à disposition) après :

- Levée de toutes les non-conformités par le titulaire,
- Remise de la documentation et des livrables exigés,

5. CONDITIONS DE LIVRAISON

Le transport est à la charge du titulaire et devra être effectué sur le site de l'AIA-CF.

Il est rappelé que dans tous les cas, le titulaire est responsable des matériels jusqu'à la réception définitive par l'AIA CF.

6. CONDITIONS DE GARANTIE

Le titulaire s'engage à garantir le bon fonctionnement des matériels pendant une durée de 1 an à compter de la date de réception du matériel. La garantie couvre les pièces, la main d'œuvre, les déplacements des personnels, le chargement et le retour éventuel des matériels chez le titulaire.

5Ce document est la propriété intellectuelle du SIAé, il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué sans son autorisation.